

Formation Sécurité pour les intérimaires - le port du harnais

1 - OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Permettre aux bénéficiaires de se familiariser avec les protections individuelles contre les chutes suivant la réglementation en vigueur.

Former les stagiaires au port du harnais de sécurité par des mises en situation réelle.

2 - CONTENU DE LA FORMATION :

Partie théorique:

- Les directives européennes et la législation en vigueur.
- Les EPI (type de catégorie, domaine d'utilisation, contrôle, entretien, durée de vie).
- Les dispositifs d'ancrage (type, utilisation, contrôle, entretien, durée de vie)
- Travail en hauteur deux catégories maintien au travail et antichute.
- Le facteur de chute. Le tirant d'air.
- Points d'ancrage.

Partie pratique :

Contrôle et mise en place des EPI
Mise en situation sur dispositif d'ancrage.
Travail avec maintien au travail et antichute sur structure.
Sécurisation des accès au poste de travail et sécurisation du poste de travail.

3 - PERSONNEL CONCERNE ET PRE-REQUIS :

Personnel intérimaire affilié obligatoirement CCSS durant la formation et apte médicalement à exercer une activité de travail en hauteur. Groupe de 10 maximum

4 - MOYENS PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques, démonstrations pratiques, échanges d'expériences.

5 - DUREE ET LIEU DE FORMATION :

1 journée de 8 heures. La formation se déroulera dans les installations de l'IFSB a Bettembourg de 8h30 a 17h00.

6 - VALIDATION DE LA FORMATION :

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.

7 – FRAIS INSCRIPTION :

sur demande – déductible budget formation

CONTACT

Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim
Nadine Leturc
5, Zone d'activités économiques Krakelshaff
L-3290 BETTEMBOURG
Tel. 26 59 56 44 Email : info@fsi.lu